



SESSION DU 17 juin 2021

ÉTHIQUE – DÉONTOLOGIE et CoViD-19

Webinaire

Paramédicaux et délégations de tâches, nouvelles formes de coopération. Agnès Delaval¹, Xavier Coulpied², Antoine Lesecq³

1 Ingénieur en risques sanitaire NRBC-E – IADE SAMU/SMUR 93- Référent SSE du SAMU 93 et du GH Avicenne

2 Ingénieur en santé publique spécialité en pédagogie des formations de santé - IADE SAMU/SMUR 93– Responsable pédagogique SAMU 93 – Officier Santé CODIS-SDIS 78

3 IADE SMUR/Bloc Opérateur Boulogne Sur Mer - Infirmier territorial Croix-Rouge Française de la Seine Saint Denis (93)

Rédacteur contact : agnes.delaval@aphp.fr

La période ORSAN REB est venue se rajouter aux épisodes difficiles d'ORSAN NOVI. La crise sanitaire que nous vivons depuis plus d'un an a bouleversé nos vies personnelles mais aussi notre vie professionnelle de soignant, toutes catégories confondues. Face à une telle situation, de nombreuses tâches ont pour la première fois été confiées et effectuées par des infirmiers et/ou des infirmiers spécialisés.

Cette situation a provoqué parfois dans le monde médical ou paramédical de l'inquiétude sur ces nouvelles formes de répartition des tâches, mais aussi de la fierté et de la reconnaissance à travailler ainsi. Pourtant pour une même mission, les réactions des uns et des autres ont été divergentes. Délégations, transferts de compétences, coopérations ou glissements de tâches, dans le tumulte et l'activité très importante du moment les vieux démons reprennent vie. La méconnaissance du rôle de chacun fait perdre, non seulement du temps, mais surtout des compétences et une collaboration bénéfique pour les patients et les équipes.

Près de 70 ans après les médecins ou les sages-femmes, les infirmiers se dotent de leurs propres règles d'exercice professionnel, le code de déontologie des infirmiers Publié le 27 novembre 2016 par décret au Journal officiel, marque la reconnaissance de l'ensemble d'une profession de plus en plus autonome, un cadre juridique ainsi que des règles éthiques.

Mais qu'en est-il, de ces initiatives qui se sont produites sur le territoire national ? Quel avenir sera le leur lorsque la routine reprendra ses droits ? Une reconnaissance sera-t-elle enfin dévoilée ? Un besoin impérieux pris en compte dans le seul « chaos » ? Ou pré-vision de médecins, précurseurs de nouvelles formes de coopérations et d'équilibre entre professionnels de la santé ? Ces exemples, nous poussent à nous interroger sur ces pratiques et ce fragile équilibre entre la délégation, la coopération et le glissement de tâches.

Nous illustrerons des évolutions rendues nécessaires par la Situation Sanitaire Exceptionnelle en rapportant quelques exemples vécus.